

**franprix siège**  
123 quai Jules Guesde  
94400 Vitry-sur-Seine

**À l'attention de l'association PAZ**  
Maison de la Vie Associative et Citoyenne du Quartier Latin  
4 rue des Arènes  
75005 Paris

Le 17 janvier 2024

**Objet : Confirmation de notre engagement sur le retrait des pièges à colle pour rats et souris chez franprix**

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons, par la présente, réaffirmer l'importance que nous accordons au respect de l'engagement pris en décembre 2023 auprès de votre association concernant l'arrêt de la commercialisation des pièges à colle dans nos magasins.

Depuis la date de cet engagement, ces produits ne sont plus disponibles à la commande pour nos points de vente, et nos magasins ne peuvent plus s'en approvisionner. Cependant, nous avons pris connaissance de cas isolés où d'anciens stocks, présents avant cette décision, ont pu rester dans le circuit de vente, comme ce fût le cas dans notre magasin d'Etampes. Nous regrettons bien entendu cette situation.

Un rappel préventif a été envoyé à l'ensemble de nos points de vente afin de garantir un retrait immédiat de ces produits, en réaffirmant l'importance de respecter nos engagements pris en faveur du bien-être animal des rats et souris.

Nous restons à votre écoute et pleinement mobilisés sur ce sujet. Nous serions ravis d'échanger avec vous pour recueillir vos observations et envisager toute amélioration qui pourrait renforcer notre démarche.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Pauline Bondu**  
Directrice RSE franprix

